Décision 16-D-17 du 21 juillet 2016

relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur des appareils de chauffage mobiles à combustible liquide

Posted on: 21 juillet 2016 | Secteur(s) :

ENERGIE / ENVIRONNEMENT

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Autorité de la concurrence (auto saisine)
Dispositif(s)	Décision mixte Injonction de publication Pratique établie Pratiques non établies Sanctions pécuniaires
Procédure(s)	Transaction

Entreprise(s) concernée(s)	PVG France, PVG International, PVG Distribution B.V., PVG Holding B.V., Ligne Plus S.A., Essege, SG Holding, Tolefi, Leroy Merlin France, Groupe Adeo, Brico Dépôt, Kingfisher France

Lire

le texte intégral de la décision
335.22 Ko

le communiqué de presse